

Association ADMR

Un/une T.I.S.F. diplômé(e) d'état CDI temps partiel 80%

Le diplôme d'état TISF et le permis de conduire sont obligatoires.

Le travail s'effectue au sein d'une équipe de 5 personnes, avec la supervision d'un accompagnant de proximité basé à la Maison des Services de Plestan.

Les missions de la TISF s'effectue au domicile des familles fragilisées et ce dans le cadre de la prévention primaire et de la protection de l'enfance

De nombreux déplacements sont nécessaires sur le secteur de PLANCOET et HENANBIEN. Le remboursement des frais kilométriques sera fait selon la convention collective de la branche aide à domicile.

La rémunération est celle de la Convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile.

Envoyer les candidatures à :

Par courrier à l'adresse suivante :

Fédération ADMR 22, Claire AVIGNON, chef de service
2 rue Claude Bernard, CS 70207, 22 192 Plérin cedex

Ou

par mail à l'adresse suivante : c.avignon@admr22.org